

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

CIRCULAIRE
Le 10 juillet 2008

Rectification des Marges sur Transactions Appariées (« Spreads ») et des Marges sur Transactions de Type « Butterfly » Consécutif et Non Consécutif pour le Contrat à Terme sur Acceptations Bancaires Canadiennes de Trois Mois (BAX)

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) désire informer tous les participants du marché des contrats à terme sur acceptations bancaire canadiennes de trois mois (BAX) que, compte-tenu de difficultés opérationnelles soulevées par l'introduction par la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) d'une nouvelle méthodologie consistant à attribuer un montant de marge différent selon l'expiration des contrats de la transaction (voir avis aux membres de la CDCC no. 2008-065 et 2008-066), cette nouvelle méthodologie ne sera pas mise en œuvre au mois de juillet.

Ainsi, la CDCC ayant décidé de continuer à appliquer à compter du 10 juillet 2008 l'ancienne méthodologie qui consiste à attribuer le même montant de marge indépendamment de l'expiration des contrats de la transaction, les marges applicables aux transactions appariées et aux transactions « Butterfly » seront donc les suivantes :

Marges sur transactions appariées (« Spreads »)

Symbole des contrats	Marges requises sur transactions appariées (« spreads ») ACTUELLES	Marges requises sur transactions appariées (« spreads ») MISES À JOUR
BAX	157\$	173\$

Marges sur transactions « Butterfly »

Symbole des contrats	Marge requise sur transactions « Butterfly » consécutives ACTUELLE	Marge requise sur transactions « Butterfly » consécutives MISE À JOUR
BAX	141\$	154\$

Circulaire no : 111-08

Symbole des contrats	Marge requise sur transactions « Butterfly » non consécutives ACTUELLE	Marge requise sur transactions « Butterfly » non consécutives MISE À JOUR
BAX	230\$	246\$

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec Santo Ferraiuolo, analyste de marché, Division de la réglementation au (514) 871-4949 poste 413 ou par courriel à l'adresse sferraiuolo@m-x.ca.

Jacques Tanguay
Vice-président, Division de la réglementation